

Comparaison entre la version 1 (29.03.2021) et la version 2 (01.04.2021)

Légende :

Commentaires

Éléments supprimés

Éléments ajoutés

Concept sanitaire Covid-19

Version 2 - état au 1^{er} avril 2021

Les différents points stipulés dans ce document doivent être acceptés par les parents dans le cadre de l'inscription de leur enfant à la Colonie. Une version définitive du concept sanitaire sera transmise aux parents au début du mois de juin 2021.

1) Annulation de la Colonie

Pas de modifications

2) Concept sanitaire Covid-19

Pas de modifications dans le texte d'introduction

Mesure	Compléments	Mise en place
--------	-------------	---------------

Gestes d'hygiène		
Lavage des mains régulier pour les enfants et le personnel d'encadrement	Utilisation prioritaire de savon pour les enfants et de gel hydroalcoolique pour le personnel Utilisation de savon ou de gel hydroalcoolique	Dans tous les cas
Nettoyage régulier du matériel et des infrastructures	Jeux, poignées, etc.	Dans tous les cas

Activités		
Annulation des sorties à l'extérieur de Palavas	A l'exception d'une éventuelle privatisation du lieu de sortie et de respect des mesures de protection de la part du personnel du lieu de sortie	Probable

Annulation des sorties dans le village de Palavas		Probable
Adaptation des animations et ateliers	Pas de jeux « critiques » sur le plan de l'hygiène	Probable
Délimitation d'un périmètre sur la plage	Dans l'eau, le périmètre existe de toute façon. Sur la plage, périmètre selon les possibilités	Si possible

Enfants		
Test salivaire avant le départ	Les enfants doivent présenter un test salivaire négatif datant d'au maximum 48h avant le départ	Probable
Passeport vaccinal	Les enfants doivent disposer d'un passeport vaccinal afin de passer la frontière, pour autant que ce document soit obligatoire d'ici-là	Possible
Priorité aux activités extérieures	Les activités à l'intérieur du bâtiment sont limitées, en particulier dans les pièces de petite taille	Probable
Utilisation de gobelets personnels pour les enfants et le personnel d'encadrement		Probable
Encadrement accru dans les couloirs et les chambres	Les monitrices et moniteurs sont présents en tout temps dans les couloirs afin de veiller à éviter les rassemblements inutiles à l'intérieur	Dans tous les cas
Communication et explication des mesures aux enfants	Le personnel d'encadrement explique les mesures prises aux enfants et veille à leur application	Dans tous les cas
Test salivaire en cas de suspicion de Covid-19		Dans tous les cas
Chambres d'isolement ou de quarantaine disponibles	Une chambre d'isolement et plusieurs chambres de quarantaine	Dans tous les cas

Personnel d'encadrement (moniteurs-trices, infirmière, directeur, etc.)		
Test PCR 48 heures avant le départ pour le personnel d'encadrement	Avec quarantaine préventive individuelle entre le test et le départ	Très probable

Vaccination obligatoire pour le personnel d'encadrement	Selon l'évolution de la campagne de vaccination	Si possible
Passeport vaccinal	Le personnel d'encadrement doit disposer d'un passeport vaccinal afin de passer la frontière, pour autant que ce document soit obligatoire d'ici-là	Possible
Port du masque pour le personnel d'encadrement	Dans les espaces clos Dans les espaces intérieurs et si le nombre limite de personnes au m2 ne peut pas être respecté	Selon les situations
Obligation de rester à la Colonie ou sur la plage lors des congés des monitrices et moniteurs		Probable
Diminution du nombre de monitrices et moniteurs par chambre	Les monitrices et moniteurs sont répartis dans les chambres à deux lits	Si possible
Tests salivaires ou PCR sur place pour le personnel d'encadrement	En cas de suspicion de cas de Covid-19	Dans tous les cas
Prise de température régulière du personnel d'encadrement	Fait par l'infirmière, en principe tous les matins	Probable
Prise de température en cas de suspicion de Covid-19	Avec un thermomètre sans contact	Dans tous les cas
Monitrices et moniteurs de secours	Quelques personnes (en principe ancien-ne-s moniteurs-trices) sont prêtes à venir remplacer le personnel en quarantaine dès le lendemain	Si possible

Personnel auxiliaire (cuisinier, service, nettoyage, chauffeur, etc.)

Pas de modifications

Parents

Pas de modifications

Cuisine et ménage

Pas de modifications

En cas de suspicion de cas de Covid-19 ou si les cas sont avérés, les personnes concernées sont isolées et testées. Les personnes atteintes du Covid-19 sont placées sous la responsabilité de

l'infirmière qui prend les mesures nécessaires pour éviter une contamination de l'ensemble de la Colonie.

3) Tests avant le départ

Si la situation sanitaire l'exige, l'idée générale est de pouvoir tester les enfants (test salivaire) avant le départ. La Colonie va tenter de mettre en place un dispositif de tests commun en collaboration avec un laboratoire de la place. Le personnel devrait subir un test PCR dans tous les cas.

Si un enfant a été testé positif au Covid-19 durant les 3 mois qui précèdent le départ et qui peut le prouver par une attestation d'un laboratoire, d'un médecin ou par la décision de mise en isolement du médecin cantonal, il n'a pas besoin de se soumettre au test avant le départ. Néanmoins, si l'enfant développe des symptômes du Covid-19 durant les 10 jours avant le départ, il devra tout de même se faire tester (possibilité de réinfection par un variant).

4) Enfant positif au Covid-19 lors du départ

Pas de modifications

5) Rapatriement

Pas de modifications

6) Responsabilité

Pas de modifications

7) Conclusion

Pas de modifications

Signature et contacts

Pas de modifications

Version 2- Sierre, le 1^{er} avril 2021